

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°19S0036 - église Saint Pierre de Flers-Bourg - Travaux de restauration des façades ; de la charpente et de la couverture Lot 1 - Installation de chantier/gros œuvre (200026)

N° : VA_DEC2025_22
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

Vu la commission des marchés du 16 décembre 2024.

décidons

De conclure avec la société LEON NOEL domicilié à Lesquin (59810), titulaire du lot 1, Installation du chantier/gros œuvre, du marché église Saint Pierre de Flers-Bourg, un avenant n°4 pour tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations soit au total une plus-value de 11 427,46 € H.T

Montant du marché : 1 245 654,45 € H.T

Avenant n°1 : 152 553,17 € H.T représentant une hausse de 12,25%.

Avenant n°2 : 37 526,69 € H.T représentant une hausse de 3,01%

Avenant n°3 : avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux.

Avenant n°4 : 11 427,46 € HT représentant une hausse de 0.92 %.

Nouveau montant du marché : 1 447 161,77 € HT représentant une hausse de 31,44%.

Imputation budgétaire : Opération 201612 – 2313.020.2200 EGBOURG

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.4.2 Patrimoine culturel

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 8 janvier 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-208214-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 14 janvier 2025